

**ASSOCIATION DES FACULTÉS ET INSTITUTS
CATHOLIQUES DE L'OUEST**

A.F.I.C.O.

Association Loi 1901

3, place André Leroy

B.P. 808

49008 ANGERS CÉDEX 01

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 AOÛT 2009

Aux membres de l'Association,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale en date du 15 janvier 2007, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2009 sur :

- **Le Contrôle des comptes annuels de l'ASSOCIATION DES FACULTÉS ET INSTITUTS CATHOLIQUES DE L'OUEST – A.F.I.C.O.**
tels qu'ils sont joints au présent rapport.
- **La justification de nos appréciations.**
- **Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi**

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration le 17 novembre 2009.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France.

Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Règles et principes comptables

Les notes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptables et apportent des précisions sur :

- La réglementation comptable et ses conséquences (page 6),
- L'actif immobilisé et les amortissements (pages 7 et 10),
- Les filiales et participations (page 13),
- Les autres éléments significatifs (pages 8 et 9).

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Estimations comptables

Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par l'association et décrites dans l'annexe concernant les éléments comportant une estimation, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et nous avons mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de ces méthodes.

Conclusion

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Angers, le 22 décembre 2009

S.A. SOREX
Commissaire aux Comptes


Bruno BIOTEAU
Commissaire aux Comptes Associé
Mandataire Social

ETATS FINANCIERS

ANNEXE



COMPTES ANNUELS



COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

Bilan association

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/08/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2008 (12 mois)	
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	8 217 406	4 230 321	3 987 085	4 297 110
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	211 802	113 143	98 659	106 446
Immobilisations grevées de droit				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Participations	386 069		386 069	69
Créances rattachées à des participations				401 562
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL (I) – ACTIF IMMOBILISE	8 815 277	4 343 464	4 471 813	4 805 186
Stocks en cours				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens et services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances usagers et comptes rattachés	83 331		83 331	112 602
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 974		3 974	2 264
. Autres	547 603		547 603	273 481
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	343 100		343 100	557 594
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II) – ACTIF CIRCULANT	978 007		978 007	945 940
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	9 793 284	4 343 464	5 449 820	5 751 126

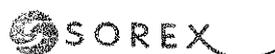


COMMISSAIRE AUX COMPTES

Bilan association(suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/08/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2008 (12 mois)
Fonds associatifs et réserves		
Fonds propres		
. Fonds associatifs sans droit de reprise	1 000 000	827 707
. Ecarts de réévaluation		
. Réserves		
. Report à nouveau	1 142 168	1 010 776
. Résultat de l'exercice	-19 167	303 685
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Apports		
. Legs et donations		
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
. Ecarts de réévaluation		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	3 241 986	3 494 074
. Provisions réglementées		
. Droits des propriétaires (commodat)		
TOTAL (I) – FONDS PROPRES	5 364 988	5 636 243
Provisions pour risques et charges		
TOTAL (II) - PROVISIONS		
Fonds dédiés		
. Sur subventions de fonctionnement		
. Sur autres ressources		
TOTAL (III) – FONDS DEDIES		
Dettes		
Emprunts et dettes assimilées		26 647
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	13 912	15 913
Autres	70 920	72 323
Produits constatés d'avance		
TOTAL (IV) - DETTES	84 833	114 883
Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	5 449 820	5 751 126

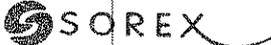


COMMISSAIRE AUX COMPTES
 Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
 3 rue Fernand Forest - BP 70814
 49008 ANGERS CEDEX 01

Compte de résultat association

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2009 (12 mois)		Exercice précédent 31/08/2008 (12 mois)	
	France	Exportations	Total	Total
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	388 499		388 499	411 104
Montants nets produits d'exploitation	388 499		388 499	411 104
Autres produits d'exploitation				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Dons				
Cotisations				
Legs et donations				
Produits liés à des financements réglementaires				
(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
Autres produits				
Reprise de provisions				
Transfert de charges				
Sous-total des autres produits d'exploitation				
Total des produits d'exploitation (I)			388 499	411 104
Quotes-parts d'éléments du fonds associatif virées au compte de résultat (II)				
Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés			8 368	5 304
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			8 574	21 203
Total des produits financiers (III)			16 942	26 507
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital			252 088	252 088
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (IV)			252 088	252 088
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			657 529	689 699
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			-19 167	
TOTAL GENERAL			676 696	689 699
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises et de matières premières				
Variation de stock marchandises et matières premières				
Autres achats non stockés				
Services extérieurs			55 662	31 459
Autres services extérieurs			6 854	5 837
Impôts, taxes et versements assimilés			26 279	25 197
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Autres charges de personnels				
Subventions accordées par l'association				

 **SOREX**
COMMISSAIRE AUX COMPTES

Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

Compte de résultat association (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/08/2009 (12 mois)	Exercice précédent 31/08/2008 (12 mois)
Dotations aux amortissements	317 811	317 802
Dotations aux provisions		
(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
Autres charges		
Total des charges d'exploitation (I)	406 607	380 295
Quotes-parts de résultat sur opérations communes (II)		
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	270 090	5 719
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements		
Total des charges financières (III)	270 090	5 719
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (IV)		
Participation des salariés aux résultats (V)		
Impôts sur les sociétés (VI)		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	676 696	386 014
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT		303 685
TOTAL GENERAL	676 696	689 699



COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

Annexe aux comptes annuels

Association A.F.I.C.O
3, place André Leroy
49100 ANGERS
N° SIRET : 786 116 681 00010

NOTE 1 - Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice social clos le 31 août 2009 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31 août 2008 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 449 820,43 Euros.

Le résultat net comptable est une perte de 19 167,22 Euros.

Les informations communiquées, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés le 17 novembre 2009 par le Conseil d'Administration.

NOTE 2 - Règles et méthodes comptables

Référentiel appliqué :

L'Association A.F.I.C.O., Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901, respecte les dispositions du plan comptable des associations définies par les CRC 99-01 et 99-03.

Principes comptables appliqués :

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

Image fidèle
Comparabilité
Continuité d'activité
Régularité
Sincérité
Prudence
Permanence des méthodes

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

 **SOREX**
COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

NOTE 3 - Notes sur le bilan

Note 3.1 - Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du Plan Comptable Général et mises à jour par les règlements CRC 2002-10, CRC 2003-07 et CRC 2004-06.

En application des règlements comptables, les immobilisations inscrites à l'actif du bilan sont :

- Identifiables,
- Porteuses d'avantages économiques futurs,
- Contrôlées par l'entité,
- Evaluées de façon fiable.

Note 3.2 - Amortissements

Les amortissements sont comptabilisés selon les durées d'utilisation réelles de chaque type d'immobilisations.

Les durées ainsi appliquées au sein de l'entité sont les suivantes :

Construction structure	20 ans à 70 ans
Construction autres composants	20 ans à 35 ans
Agencement des constructions	10 ans à 20 ans

Lorsque des indices de perte de valeur apparaissent, une dépréciation des immobilisations est constituée, si la valeur actuelle est inférieure à la valeur comptable.

Note 3.3 - Immobilisations financières

L'Association A.F.I.C.O. a souscrit à l'augmentation de capital de la S.C.I. 44 RUE DE BRISSAC le 23 décembre 2008. Cette augmentation, d'un montant de 386 000 Euros, s'est faite par incorporation de compte courant détenu dans la S.C.I.

La participation est ainsi portée à 55,94 % à la clôture contre 45 % au 31 août 2008.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat, hors frais accessoires et le montant des augmentations de capital.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Note 3.4 - Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée sur les créances par voie de provisions, lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Note 3.5 - Fonds associatifs

Ils comprennent :

✓ Fonds associatif sans droit de reprise

Le fonds associatif sans droit de reprise inscrit au passif du bilan représente 1 000 000 Euros. Ce fonds a augmenté de 172 293,46 Euros par incorporation d'une partie du résultat de l'exercice clos le 31 août 2008. Cette augmentation a été décidée par l'Assemblée Générale du 4 février 2009.

✓ Report à nouveau

Il est constitué des résultats (excédents ou déficits) cumulés de l'Association, au 31 août 2009, il représente un solde créditeur de 1 142 168,38 Euros.

✓ Subventions d'investissement

Cette rubrique comprend le montant net des subventions versées par :

- La Mairie d'ANGERS dont le montant net au 31 août 2009 est de 1 085 220,24 Euros,
- Le Conseil Général de Maine-et-Loire dont le montant net au 31 août 2009 est de 1 066 991,96 Euros,
- Le Conseil Régional des Pays de la Loire dont le montant net au 31 août 2009 est de 1 089 774,20 Euros.

En contrepartie des amortissements des matériels financés, les subventions sont rapportées au résultat de l'exercice au même rythme que les amortissements pratiqués.

Note 3.6 - Autres comptes

✓ Situation fiscale

L'Association a opté pour la TVA. Elle est assujettie à l'impôt sur les bénéfices au taux réduit.

✓ Avance de trésorerie

Le Conseil d'Administration du 23 octobre 2006 a accordé à l'A.I.U.C.O. une avance de trésorerie de 300 000 Euros à compter du 1^{er} novembre 2006, sur 5 ans à taux de 2 % l'an. Au 31 août 2008, 275 000 Euros avaient été versés. Les 25 000 Euros restant ont été versés sur l'exercice.

Le Conseil d'Administration du 12 février 2008 a accordé à l'A.I.U.C.O. une nouvelle avance de trésorerie de 250 000 Euros à compter du 1^{er} janvier 2008, sur 5 ans à taux de 2 % l'an. Cette nouvelle avance de trésorerie a été versée à hauteur de 231 000 Euros sur l'exercice.

NOTE 4 - Notes sur le compte de résultat

Note 4.1 - Charges financières

L'Association A.F.I.C.O. a concédé un abandon de créances au profit de la S.C.I. 44 RUE DE BRISSAC pour un montant de 270 000 €uros. Cette opération a été décidée par le Conseil d'Administration le 11 décembre 2008.

Annexe aux comptes annuels (suite)**NOTE 5 - Notes complémentaires sur le bilan actif****Note 5.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

- Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				8 429 208
Immobilisations corporelles	8 429 208			8 429 208
Immobilisations financières	401 630	386 000	401 562	386 069
TOTAL	8 830 839	386 000	401 562	8 815 277

- Amortissements et dépréciations d'actif

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				4 343 464
Immobilisations corporelles	4 025 652	317 811		4 343 464
Titres mis en équivalence				
Autres immobilisations financières				
TOTAL	4 025 652	317 811		4 343 464

Note 5.2 - Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant et charges constatées d'avance	634 907	87 304	547 603
TOTAL	634 907	87 304	547 603

Note 5.3 - Produits à recevoir par poste du bilan

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	83 331
Autres créances	
Disponibilités	
TOTAL	83 331

*Annexe aux comptes annuels (suite)***NOTE 6 - Notes complémentaires sur le bilan passif***Note 6.1 - Etat des dettes*

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	13 912	13 912		
Dettes fiscales et sociales	51 242	51 242		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	19 678	19 678		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	84 833	84 833		

Note 6.2 - Charges à payer par poste du bilan

Charges à payer	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	10 819
Dettes fiscales et sociales	17 803
Autres dettes	
TOTAL	28 622

*Annexe aux comptes annuels (suite)***NOTE 7 - Détail des postes concernés par le chevauchement d'exercice**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Note 7.1 - Produits à recevoir

Produits à recevoir sur clients et comptes rattachés	Montant
Clients - produits à facturer	83 331
TOTAL	83 331

Note 7.2 - Charges à payer

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs - factures non parvenues	10 819
TOTAL	10 819

Dettes fiscales et sociales	Montant
Etat - charges à payer	17 803
TOTAL	17 803

Annexe aux comptes annuels (suite)

NOTE 8 - Tableau des filiales et participations

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avais donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales et participations										
<i>- Filiales (plus de 50 % du capital détenu)</i>										
S.C.I. 44 RUE DE BRISSAC	690 152	-306 694	55,94	386 068	386 068				303 548	
<i>- Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations										
<i>- Filiales non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>- Participations non reprises en A :</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										



COMMISSAIRE AUX COMPTES
Membre de la Compagnie Régionale d'Angers
3 rue Fernand Forest - BP 70814
49008 ANGERS CEDEX 01

